

Radio romande : la politique au soir le soir

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1981)**

Heft 613

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1012300>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'Union syndicale fidèle à elle-même

L'Union syndicale suisse s'engage résolument dans la bataille référendaire contre la révision du Code pénal. L'extrême-gauche avait lancé le mouvement; le parti socialiste a suivi après l'échec, à ce chapitre, de ses représentants au Parlement. Avec l'arrivée de l'USS, le camp des opposants prend singulièrement du poids et les chances de succès deviennent réelles.

Les hésitations que nous exprimions (DP 598) au sujet du double tranchant de l'arme référendaire ne sont dès lors plus de mise.

Bref rappel. Le Conseil fédéral commet un projet de révision du Code pénal pour mieux réprimer les nouvelles formes de criminalité. Ce projet contient deux dispositions inacceptables: la répression de la provocation publique à la violence et celle des actes

dits «préparatoires» dont on voit bien à quelles limitations injustifiées des libertés individuelles elles peuvent conduire (DP 540).

Deuxième acte. Le gouvernement central recule face à la réaction hostile des cantons et des organisations consultées.

Troisième acte. Le Parlement passe outre et confirme l'intention première du Conseil fédéral.

L'engagement syndical a peut-être surpris dans les petits cercles de l'officialité helvétique. En fait, l'Union syndicale a pris sa décision en toute sérénité. Pas de panique dans ses rangs, mais la constatation raisonnée que ces nouvelles dispositions pénales sont inutiles et peut-être dangereuses. Les syndicalistes pensent au premier chef à l'exercice du droit de grève. Ce faisant, ils renouent avec leur histoire: en 1922 déjà l'Union syndicale réussissait à faire rejeter par le souverain une révision du Code pénal motivée très directement par la grande peur de la bourgeoisie lors de la grève générale de 1918.

ELECTIONS À LAUSANNE

La prime aux gentils

Etre gentil, c'est électoralement plus payant que d'avoir du caractère. Curieux à quel point les citoyens sont sensibles au comportement aimable s'exprimant dans les innombrables représentations à discours fades, et non pas aux faits et aux actes. Le saccage de la place de la Riponne à Lausanne a laissé impunis les magistrats qui en ont porté la responsabilité. En revanche, la réussite du remodellement de la place Saint-François, toujours à Lausanne et quelques années plus tard, ne vaut pas au socialiste Marx Lévy la reconnaissance des Lausannois.

Donc, tous comptes faits, pas besoin d'être grand clerc pour prédire à la commune lausannoise une législation pour le moins agitée et surtout des fric-

tions entre le législatif et l'exécutif. Le syndic radical Martin, qui se vantait d'être un homme de centre-gauche, se retrouve à la tête d'une municipalité de centre-droit, sans majorité devant le Conseil communal (législatif), avec une équipe, disent tous les observateurs, affaiblie. Il faudra en conséquence redoubler de gentillesse!

Au deuxième tour de scrutin pour l'élection des municipaux, le candidat écologiste (sortant) Rochat a fait un résultat sauvant l'honneur. Sans diminuer ses qualités, on s'étonnera que les sportifs soient descendus dans l'arène en sa faveur sous une forme aussi tapageuse: d'abord parce que ces mêmes sportifs aiment à dire que le sport et la politique «ça fait deux», et ensuite parce que la reconnaissance à un magistrat prenait, ainsi rédigée sous forme de placards publicitaires, la forme d'un clientélisme.

PS. Une femme (libérale) élue à la municipalité

lausannoise (à Morges, une socialiste est également élue à l'exécutif): une réussite à souligner. Tout en se rappelant qu'en ville de Berne, une socialiste (aujourd'hui, «indépendante»), Ruth Geiser-Im Obersteg, préside aux destinées du département des Travaux publics. Précédent d'une femme ayant assez de poigne pour résister aux pressions de tous genres qui sont traditionnellement le lot des TP.

RADIO ROMANDE

La politique au soir le soir

Lundi passé 2 novembre. Après un entretien avec le conseiller fédéral Leo Schlumpf, soucieux d'«occuper les fréquences», Leo Schürmann, directeur général de la SSR et plus machine à décider que jamais, décroche son téléphone: René Schenker, directeur de la Radio-TV romande, est sommé de dire quand le programme de nuit peut démarrer; renseignements pris à La Sallaz, la réponse tombe: après-demain, soit dès mercredi à minuit. Sur quoi Bernard Nicod s'en va pour Olten, où se tient jusqu'au mercredi matin une réunion des directeurs de programme et autres chefs d'information sur les radios locales.

MARDI

La rumeur se répand dans les studios. Pierre Walker, remplaçant de B. Nicod, croit à un canular. Au studio de Genève, d'où sera «pilote» le programme nocturne, on sable le champagne (Fr. 3400.—). En fin d'après-midi, une circulaire signée R. Schenker confirme la bonne nouvelle, donnée également à la télévision le soir même.

MERCREDI

La presse félicite plus ou moins sincèrement la radio romande pour son dynamisme, et s'interroge sur le sort du troisième programme, dont le «pré-

parateur» genevois, Jean-François Acker, va devoir causer six heures par nuit dans le poste. A midi, ledit et B. Nicod tiennent conférence par Ericovox: de la musique avant toute chose, et en avant dans l'inconnu! Dans l'après-midi, R. Schenker écrit une lettre aux représentants de l'organisation institutionnelle (Société de la radio-télévision romande et sociétés cantonales) pour leur annoncer que, par ordre et aux frais du directeur général, RSR émettra 24 heures sur 24, dont six heures sans information.

Mobilisation générale chez les journalistes: pas de radio sans info! Bernard Petterson, président de leur comité, se démène tant et si bien qu'on ouvre une liste de «flashistes» bénévoles pour les nuits à venir: les chefs se retrouvent en tête, Matthey-Doret prendra le micro la première nuit, Daniel Favre et Christian Sulzer assureront la relève. On avisera pour la suite. L'enthousiasme y pourvoira.

Côté organisations du personnel, on relit la Convention collective de travail — d'un œil évidemment moins critique à Genève — où le suremploi est garanti pour les semaines à venir. A Lausanne, la violation des articles 6 et 59,1 de la CCT semble évidente: la direction a «oublié» d'informer le personnel sur les postes de travail et sur les objectifs de sa politique structurelle. Allons, allons, pressions.

JEUDI

A zéro heure, en présence de R. Schenker, le programme de nuit démarre. Sans budget, sans programmation pour le lendemain, sans la facilité technique refusée par les PTT (pour les OUC, la commutation directe depuis le studio de Genève n'existe pas, il faut passer par la «continuité» de La Sallaz, où un technicien doit donc veiller).

Question organisation, c'est le flou intégral: où prendre les «flashistes», déjà en sous-nombre? et les techniciens, dont les plans de travail sont faits

trois semaines à l'avance? et qui relayera J.-Fr. Acker après les six premières nuits?

VENDREDI

Et l'organisation institutionnelle dans tout cela? demande son président, Hermann Pellegrini, qui tient Comité directeur le matin et Assemblée générale l'après-midi. Il a l'air fin, le président: la Romandie aux ordres de Berne, la SRTR gratifiée d'une bafouille déjà fausse à l'heure de sa réception, et ce Leo Schürmann qui fonce en oubliant le partage hautement diplomatique des tâches entre Lausanne et Genève. Bref. L'assemblée générale vote quand même le budget pour 1982, à l'unanimité moins douze abstentions (sur une trentaine de présents).

UNE SEMAINE PLUS TARD

Rien n'est résolu: les rapports de force entre Berne et la Romandie restent à (re)définir, Radio Mont-Blanc cherche encore son auditoire, le programme de nuit de la RSR doit apprendre à connaître le

CONSOMMATRICES

Le démarrage par la pub

Le journal suisse alémanique correspondant — en plus modeste — à «J'achète mieux» s'appelle «Prüf mit». Il paraît tous les deux mois, sur 32 pages, avec un tirage qui plafonne à 35 000 exemplaires («J'achète mieux» compte environ 50 000 abonnés).

Pour élargir le cercle de ses lecteurs, «Prüf mit» a décidé un grand coup à l'occasion du 20^e anniversaire de l'association éditrice (Konsumentinnenforum): un numéro spécial, tiré à 500 000 exemplaires sur les presses du «Tages Anzeiger», distribué

public des différentes tranches horaires (couchetard, boulangers, lève-tôt, etc.). Le personnel n'a pas dit son dernier mot, l'organisation institutionnelle encore moins (rendez-vous le 27 novembre). Quant aux préparatifs pour le troisième programme, ils ne sont parait-il pas au point mort... Mais tout cela n'est rien. Tout juste des préoccupations de petits esprits enfermés dans leur cadre, régional ou professionnel. L'affaire doit être contemplée de plus haut, au niveau national donc: de Berne, la fuite en avant dans le secteur de la radio (alémanique il y a huit mois, romande ces jours) permettrait à la fois: primo, de montrer que M. Schlumpf, efficacement relayé par Leo Schürmann, sait prendre des décisions d'état-major, et secondo, de distraire les populations romandes qui se montrent volontiers trop préoccupées par Kaiseraugst.

Même les grands stratèges de Radio Mont-Blanc n'avaient pas vu l'enjeu. Ils se croyaient la cause de tout ce remue-ménage sur les ondes, et les voilà ramenés à plus justes proportions: pas la cause, tout juste une occasion, une coïncidence. Un (seul) bon point pour le monopole.

gratuitement dans la région de Zurich, et financé par... la publicité: 18 pages sur 48, signées par les grands noms de l'industrie des articles de marque (Unilever, Electrolux, etc.), du secteur des services (Kuoni, Swissair) et, bien sûr, tout le gotha de la grande distribution («votre» Migros, «la» Coop, etc.).

Sans oublier les bons vœux du conseiller fédéral Honegger (qui se moque plutôt des consommateurs d'ordinaire) et de quelques autres.

Triste, infiniment triste. Quand la «NZZ» faisait payer son numéro-jubilé (200 ans) par la grande industrie et la place financière suisses, il n'y avait rien à redire. Mais le consumérisme financé par le business...